

Communauté Française
Ministère de l'Éducation, de la
Recherche et de la Formation.

1040 Bruxelles, le 04 Sep 96
Rue de la Science, 43
02 / 238.86.11

Direction Générale de la Formation,
de la Promotion Sociale, de
l'Enseignement à Distance et des
Allocations et Prêts d'Études.

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Service de l'Enseignement
de Promotion Sociale.

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: JF / Dossier pédagogique 1655

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : BASES DE LA RELIURE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 65140IU11C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.


G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels(02/238.86.44) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

1655M
1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. LEFERE Date et signature (2) 17 juin 1996

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)
BASES DE LA RELIURE**

CODE (3) 65 14 0 1 0 1 1 2 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de .1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - (1) transition
 - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

651401V11C1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>		<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
	(2)	(4)		
Technologie élémentaire de la reliure et de la dorure	CT		J	40
Travaux pratiques et méthodes de travail	PP		C	160
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX		P	40
			Total des périodes	240


12. Réservé au Service d'inspection :

- a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :
- A l'annexe 5, degré de maîtrise et seuil de réussite ne sont pas distingués
Le 27/7/96 J. LISON
INSPECTRICE - Avis favorable vis le remaniement de l'Ann 5.
- b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique : *le 30/08/96 J. LISON*

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 03 SEP. 1996

Signature :  A. COLINET
INSP. COORD.

- (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration
 (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

UNITE DE FORMATION : BASES DE LA RELIURE

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- * Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

Cette unité de formation a pour objectif de rendre l'étudiant capable de fabriquer d'une manière autonome les différentes couvertures d'un livre en demi et en plein toile et simili. Il aura acquis les connaissances nécessaires de l'approche de la restauration du papier.

UNITE DE FORMATION : BASES DE LA RELIURE

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

1.1. EN FRANCAIS

L'élève doit être capable de :

- * **Lire et comprendre** un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ⇒ lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation;
 - ⇒ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites .

- * **S'exprimer oralement et par écrit :**

Produire des énoncés variés (informatifs, narratifs) au message simple mais clair

⇒ A l'oral, le débit sera fluide, la prononciation correcte.

⇒ L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation (: ?), les majuscules; l'écriture sera lisible.

1.2. EN MATHEMATIQUE

L'élève doit être capable de :

- * Maîtriser le système du numération en base 10;
- * Opérer sur les nombres naturels entiers et décimaux (addition, soustraction, multiplication et division)
- * Calculer les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10;
- * Reconnaître et différencier les solides et les figures planes simples;
- * Reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité;
- * Déterminer la distance entre deux points, entre deux droites;
- * A partir de dimensions imposées tracer, aux instruments, des figures géométriques.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Le certificat d'études de base.

UNITE DE FORMATION : BASES DE LA RELIURE**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES
GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pas de recommandations particulières

UNITE DE FORMATION : BASES DE LA RELIURE

PROGRAMME

A partir de séquences illustrant des travaux pratiques réalisés ou à réaliser ,
l'élève doit être capable de (d') :

* EN TECHNOLOGIE DE LA RELIURE

* Enoncer et expliciter l'histoire du livre, de la reliure et la terminologie du matériel.

* EN TECHNOLOGIE DE LA DORURE

- * Décrire sommairement les différents filets droits
- * Connaître la composition et la réparation du titre sur le dos d'un livre.

* EN TRAVAUX PRATIQUES

⇒ **FABRIQUER** un emboitage,
 un encartonnage,
 un passe-carton bibliothèque,

Ces travaux seront réalisés en couverture demi et plein toile et simili.

⇒ **ACQUERIR** l'approche de la restauration du papier,
 la couture japonaise,
 le cartonnage (fardes et boites)

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION DU PROGRAMME:

Il est conseillé d'effectuer les travaux pratiques sur des livres différents afin de développer les capacités d'adaptation de l'étudiant

BASES DE LA RELIURE

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra faire la preuve des capacités suivantes:

- ◆ **réaliser:**
 - une couverture en demi et en plein toile et simili
 - une couture japonaise
 - un cartonnage
- ◆ **remettre en état un livre**

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des compétences suivantes:

- ◆ respect des consignes d'exécution dans le temps alloué;
- ◆ respect des critères de qualité;
- ◆ sens de l'esthétique;
- ◆ respect des règles de sécurité;

UNITE DE FORMATION : BASES DE LA RELIURE

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant et/ou un expert qui par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises spécifiques du domaine de la reliure-dorure.